



PÉNICHE CANCALE

UNE SCIC AU SERVICE DES DROITS CULTURELS

LUC DE LARMINAT

Bistrot spectacle amarré dans le port de Dijon, la péniche Cancale illustre **une autre façon d'entreprendre** : association transformée en SARL-SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), puis en SA-SCIC, elle rassemble aujourd'hui près de 200 sociétaires. À la croisée du privé et du public, le projet soutient la scène artistique régionale et valorise les producteurs locaux, tout en donnant une place prépondérante aux habitants et à la redynamisation du quartier.



►► Résolument ancrée dans le quartier

En 2007, à la retraite après plus d'un demi-siècle passé au service du transport de marchandises, la péniche Cancale séduit de nouveaux mariniers : Benjamin Magnen et Côme Gallay, anciens camarades de collège, et Kiko Rufer, artiste, la choisissent pour concrétiser leur projet de bistrot culturel flottant. Ils créent alors l'association L'Autre Bout du monde avec un double objectif : proposer une programmation régulière, empreinte de diversité artistique et **faire vivre un vrai bistrot de proximité**. « *Le premier élu contacté a été celui du quartier, les riverains ont été nos premiers interlocuteurs, nous voulions les rassurer sur les nuisances*



sonores mais surtout faire remonter leurs attentes avant de nous installer. » Le projet rejoint les préoccupations de la ville de Dijon. Pour Christine Martin, adjointe au maire, déléguée à la culture, il représentait « *une belle opportunité de faire vivre ce quartier du port agréable et pourtant méconnu, d'autant que des mutations s'y préparent : arrivée du tram, installation de nouveaux*

opale

logements, etc. Cet espace de convivialité et de créativité relié aux structures alentours correspondait à des envies et des besoins ».

Dès le départ, la ville apporte un soutien logistique¹ (installation de l'électricité, etc.), politique (pour faire accepter l'implantation permanente de la péniche) et financier, par l'octroi d'une subvention. Toutefois, l'acquisition de la péniche et sa réhabilitation sont financées à 80% par **des fonds privés** (des proches des initiateurs). Avant de lancer les travaux, les fondateurs se forment et visitent des lieux similaires en France : « *On a pêché des idées un peu partout pour transformer et aménager cet espace contraint*². » Soucieuse du voisinage, l'association l'est aussi de l'environnement : **utilisation de matériaux écologiques**, mise en place d'une centrale de traitement des eaux usées³, etc.

En 2009, une nouvelle péniche Cancale, coquette et chaleureuse, est inaugurée ! Grand Prix Macif 2010 du film d'économie sociale et solidaire, le documentaire *Péniche Cancale, une aventure culturelle et coopérative* retrace la gestation et la concrétisation du projet⁴.

¹ La ville est concessionnaire du port.

² Dimensions : 39 m sur 5 m.

³ Soutien du programme « Je manage l'environnement » du conseil régional de Bourgogne.

⁴ Documentaire signé Damien Maheu à retrouver sur Dailymotion.

Aide à l'investissement et au démarrage

Plan de financement

- 160 000 € : apport famille Magnen.
- 250 000 € : emprunt Crédit coopératif (sur 15 ans)
- 50 000 € : subvention d'investissement du conseil régional (service économie sociale et solidaire, ESS).
- 20 000 € : subvention d'investissement conseil régional (service environnement).
- 20 000 € : Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, aide à l'équipement scéno-technique.
- **Total** : 500 000 €.

Aides au démarrage

- 15 000 € : subvention conseil régional (service ESS).
- 15 000 € : prêt de la Société d'investissement de France active⁵ (Sifa).
- 15 000 € : prêt de la Société coopérative de développement et d'entraide⁶ (Socoden).

⁵ www.franceactive.org

⁶ www.avise.org/annuaire-des-dispositifs/socoden

►► Bistrot gourmand et cabaret flottant

Plutôt que d'avoir recours à la grande distribution, la péniche Cancale fait clairement le choix de **mettre en avant les producteurs du terroir et les petites exploitations** des environs. Pour autant, tout n'est pas bio et local à 100% : « *On ne voulait pas créer un lieu branché pour clients fortunés mais offrir un espace pratiquant des tarifs abordables.* »

Faire sortir les gens de chez eux, les faire se rencontrer, se rassembler, favoriser la découverte... autant d'objectifs qui sont l'essence même du projet culturel : « *On voulait créer un lieu accueillant, à taille humaine, où l'on se sente bien en tant qu'artiste, en tant que client. L'idée, c'est de brasser les publics sans discrimination. On incite les flâneurs à prendre un billet pour un concert ou un spectacle alors qu'ils ne l'avaient pas prévu. Le dimanche, l'ambiance est plus familiale, on propose des animations conçues pour et par les habitants : malles de jeux pour les enfants, boudoirs autour d'un goûter ou d'un thé, etc.* »

À la carte

Toute l'année, dans la cale ou sur le pont-terrasse aux beaux jours, une grande variété de produits locaux et régionaux sont proposés : jus de fruits artisanaux (rhubarbe par exemple), vins bourguignons (sélectionnés après un « blind test »), bières artisanales, mais aussi des saveurs d'ailleurs (vieux rhums, punch planteur maison), apéritifs et digestifs, thé, café bio, etc.

À l'affiche

- 180 événements par an (présence de 650 artistes).
- 20 000 spectateurs en 2013 (fréquentation en hausse).
- Jauge de 100 personnes.
- Tarif des spectacles : 9 € et 5,5 € (tarif réduit).
- Concerts (funk, hip hop, groove, afro, reggae, latino, balkans, oriental, rock, pop, folk, électro, house, techno, jazz, chanson, blues).
- Spectacle vivant (théâtre de rue, cirque, jeune public, poésie, conte, lectures).
- DJ sets.
- Animations culinaires, ludiques.
- Expositions, installations, projections, etc.
- Conférences, débats, rencontres, etc.

►► Une programmation collégiale

Contrairement à d'autres salles de spectacle, la programmation de la péniche Cancale n'est pas l'apanage d'un interlocuteur unique : elle est le **fruit de l'implication régulière de 80 personnes** investies au sein de plusieurs comités : musique, théâtre, arts visuels, etc.

Coordonnée par Benjamin Magnen, devenu directeur, cette dynamique collective permet de prendre en compte la diversité artistique et culturelle, de **relier amateurs et professionnels**, de **valoriser les groupes locaux** (60% des groupes programmés en moyenne). La MJC, le centre social et d'autres partenaires du quartier sont associés à la programmation.

En laissant chacun exprimer ses goûts, ses attentes, en créant l'occasion d'en débattre sans hiérarchie (« *pas de culture d'en haut avec un grand C, ni de culture d'en bas*⁷ »), en créant les conditions du dialogue pour faire humanité ensemble, la péniche

Brève définition des « droits culturels »⁸

La notion de « droits culturels » repose sur :

- L'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.* »
- La déclaration de Fribourg (2007) : « *Le terme culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. L'expression "identité culturelle" est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne se définit, se constitue, communie et entend être reconnue dans sa dignité.* »

Cancale apparaît comme un **terrain d'expérimentation des « droits culturels »**.

►► De l'association à la SCIC, de la SARL à la SA

En 2009, l'association initialement créée se transforme en SARL-SCIC⁹ : « *La société coopérative d'intérêt collectif nous a permis de sortir de ce montage juridique alambiqué qu'était le double statut association loi 1901 et SARL*¹⁰. »

Le passage en SCIC est une façon de mettre en cohérence le projet et le statut : « *Nous voulions **combiner le volet commercial – licence IV – et le volet culturel non lucratif** ; nous avons le souci d'entreprendre autrement vis-à-vis des salariés, des artistes, des bénéficiaires de nos actions et plus globalement vis-à-vis du territoire. Nous revendiquons les valeurs de l'entrepreneuriat social*¹¹. »

Au départ, la SCIC comptait 99 associés, soit le maximum autorisé pour une SARL-SCIC.

Trois ans plus tard, la volonté d'inscrire encore davantage le fonctionnement de la péniche Cancale dans **une démocratie de groupe** accélère le passage en SA-SCIC : avec ce statut, le nombre d'associés est illimité. Ils sont aujourd'hui près de 200 : salariés permanents car « *ils sont au cœur du projet, ce qui n'est pas toujours le cas dans une association* », proches collaborateurs (techniciens), partenaires, bénévoles, etc.

Ainsi, se côtoient artistes, habitants, voisins de ponton, professionnels de la culture, viticulteurs. « *La plus-value de la coopérative est de regrouper les compétences de chacun. Le fait que tout le monde ne soit pas issu du milieu du spectacle apporte une vision complémentaire qui aide à prendre du recul et à rester le plus ouvert possible. Ça fait du bien d'être soutenus par beaucoup d'énergies : dès l'ouverture, il y avait du monde autour de nous*¹². »

Au-delà de leur présence (et conseils) lors des assemblées générales, les sociétaires n'hésitent pas à donner des coups de main concrets : service en salle, accueil, etc.

⁷ Lire à ce sujet : Lawrence W. Levine, *Culture d'en haut, culture d'en bas*, éditions la Découverte.

⁸ www.droitsculturels.org

⁹ Grâce à l'appui de l'Union régionale des sociétés coopérative et participatives (Urscoop) : www.les-scop-bfc.coop

¹⁰ Historiquement, de nombreux cafés culturels ont utilisé cette structuration complexe : SARL d'un côté pour gérer l'activité bar et association de l'autre, pour organiser la programmation artistique et porter les subventions.

¹¹ La Péniche est membre du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) : www.mouves.org

¹² Source : article d'Emmanuel Daniel www.tourdefrancedesalternatives.fr

Avec le passage en SCIC, le capital passe de 18 000 euros à 32 000 euros¹³ ; le CA s'élargit et compte désormais 15 personnes. Devenu gérant de la SCIC-SA, Benjamin Magnen reste pragmatique : « *Je ne ferai pas croire que tout le monde décide. Le principe d'une personne égale une voix est pondérée par la réalité : les personnes qui ont le plus de responsabilités ont de fait plus de poids* », mais l'une des salariées précise : « *Benjamin tranche en se souciant du point de vue de chacun et de nombreuses décisions se prennent collégalement*¹⁴. »

Quelques chiffres-clés sur la SCIC

- SA-SCIC au capital de 32 000 €.
- 7 salariés (6 équivalents temps plein).
- 80 bénévoles.
- 190 sociétaires.
- 1 gérant (l'un des fondateurs).
- Conseil d'administration : 15 membres désignés parmi les 3 collèges : salariés, bénévoles, partenaires/bénéficiaires.

¹³ 20 € la part.

¹⁴ Source : article d'Emmanuel Daniel.

►► Un équipement plébiscité

À l'évidence, la péniche Cancale a comblé un vide : « *Les animations, nombreuses et souvent gratuites, variées et de qualité, ont réveillé ce quartier à l'abandon, renfermé sur lui-même. Si elle n'existait pas, les gens ne sortiraient pas, elle est devenue incontournable pour toutes générations : jeunes, adultes, seniors, familles*¹⁵. »

Les fondateurs s'en réjouissent : « *On a montré qu'il est encore possible de faire se rencontrer les gens en chair et en os, et ils reviennent. Les spectateurs sont heureux, on vit concrètement l'accès à la culture pour le plus grand nombre.* »

La péniche est devenue un espace où se réunissent régulièrement les voisins, les habitants, les commerçants, les habitants des bateaux, la MJC, le comité de développement du canal et du port pour débattre de l'avenir du quartier.

Elle a su aussi s'inscrire plus largement dans le paysage culturel dijonnais (la Course Boutaric¹⁶, Radio campus) et tisser des liens avec des réseaux nationaux (Syndicat

¹⁵ Propos d'un membre du comité de développement du quartier du port.

¹⁶ Pôle d'entreprises créatives : www.la-courseive.fr

national des musiques actuelles, Fédération nationale des cafés culture).

« *C'est un lieu hybride, un bon compromis entre un lieu "alternatif" et un lieu trop "institutionnel"*. » Le fonctionnement de la péniche repose en effet sur des recettes propres mais aussi sur le soutien de partenaires publics : la ville, financeur principal, le conseil régional et la Drac Bourgogne, le conseil départemental de la Côte-d'Or.

La péniche est parvenue à l'équilibre budgétaire après trois ans d'activités ; les sociétaires cherchent néanmoins d'autres pistes pour renforcer le modèle économique,

sans pour autant renier leurs principes de départ.

« *La transparence économique, la notion d'économie équitable, qui sous-tendent le projet sont fondamentales dans notre idée d'un petit lieu culturel ; chacun doit y trouver son compte financièrement, y compris les artistes. Nous n'avons pas envie que le bar finance la programmation : pour nous, la diffusion de spectacle vivant nécessite une part de subvention, sans quoi seuls les enjeux commerciaux dictent leurs règles et on ne peut plus se permettre de coup de cœur ni de prendre des risques artistiques.* »

Plusieurs idées sont à l'étude : un projet « écolo, culturel et touristique » de développement du port, un festival itinérant. L'enjeu est aussi d'associer des partenaires publics à la SCIC, un jour peut-être la ville ?

Budget de Fonctionnement

400 000 € environ :

- 75 % de chiffre d'affaires et recettes propres (bar, brasserie, billetterie, réceptions, séminaires, prestations).
- et 25 % de subventions de fonctionnement.
dont 50 000 € : ville de Dijon.
dont 27 500 € : conseil régional de Bourgogne.
dont 14 500 € : Drac Bourgogne.
dont 6 000 € : conseil départemental de la Côte-d'Or.

À RETENIR

Facteurs de réussite

- Concertation avec les habitants en amont, partenariat avec les structures du quartier.
- Investissement personnel important pour l'acquisition et les travaux.
- Une structure de droit privé avec un objet lucratif limité.
- Des salariés au cœur du projet.
- Pas de directeur artistique mais une direction artistique collégiale.
- Un nombre important d'associés issus d'horizons variés.
- Des bénévoles nombreux et actifs.
- Valorisation de l'économie locale.
- Accessibilité tarifaire, diversité des publics.

Freins/questions

- Absence des partenaires publics au sein de la SCIC.
- Équilibre économique à moyen terme.
- L'animation des nombreux sociétaires, nécessité de pondérer le principe 1 homme = 1 voix.

CONTACTS



contact@penichecancale.com



www.penichecancale.com



03 80 43 15 72



opale